

Initiative Haute-Saône est une association qui favorise depuis plus de 20 ans, la création et la reprise d'entreprise sur le territoire de la Haute-Saône. Elle octroie des prêts d'honneur à des créateurs / repreneurs / développeurs d'entreprise et les accompagne pour assurer leur pérennité.

***Afin de nous soutenir, vous pouvez faire un don à Initiative Haute-Saône :***

- Je suis **une personne bénéficiaire du prêt d'honneur** et je fais un don ponctuel de \_\_\_\_\_ € et si je souhaite adhérer à Initiative Haute-Saône et rejoindre le « **Collège Bénéficiaires** » au sein du Conseil d'Administration je règle la cotisation annuelle de 50 €.
- Je suis **une personne physique** et je fais un don ponctuel de \_\_\_\_\_ € et si je souhaite adhérer à Initiative Haute-Saône et rejoindre le « **Collège Qualifiés** » (toutes personnes physiques retenues par le Conseil d'Administration pour leurs compétences, et leur volonté d'implication) au sein du Conseil d'Administration je règle la cotisation annuelle de 50 €.
- Je suis **une entreprise** et je fais un don ponctuel de \_\_\_\_\_ € et si je souhaite adhérer à Initiative Haute-Saône et rejoindre le « **Collège Entreprises** » au sein du Conseil d'Administration je règle Annuellement  la cotisation de base à 250 € ou  la cotisation bienfaiteur à 500 €.
- Je suis **un organisme financier** (toutes personnes morales intervenant dans le domaine financier : assurances, établissements de crédits, banques, ainsi que caisses de retraites, mutuelles, sociétés de capital-risque, société de caution mutuelle) et je fais un don ponctuel de \_\_\_\_\_ € et si je souhaite adhérer à Initiative Haute-Saône et rejoindre le « **Collège Organismes Financiers** » au sein du Conseil d'Administration je règle la cotisation annuelle de 1 000 €.
- Je suis **une collectivité territoriale** et je fais un don ponctuel de \_\_\_\_\_ € et si je souhaite adhérer à Initiative Haute-Saône et rejoindre le « **Collège Collectivités Publiques** » au sein du Conseil d'Administration je règle la cotisation annuelle de 1 000 €.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Entreprise ou organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

*Vous pouvez effectuer votre paiement par chèque libellé à l'ordre d'Initiative Haute-Saône, ou par virement  
Un reçu fiscal vous sera adressé à réception. \**

\* Initiative Haute-Saône bénéficie d'un agrément fiscal ouvrant droit à réduction d'impôts :

Pour les particuliers : la réduction d'impôts est de **66% du montant des versements** retenus dans la limite de 20% du revenu imposable. Si les dons dépassent cette limite, l'excédent peut être reporté sur les cinq années suivantes.

Pour les entreprises : les versements effectués au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 60% de la somme versée dans la limite de cinq pour mille (0.5%) du chiffre d'affaires hors taxes (article 238 bis du CGI).